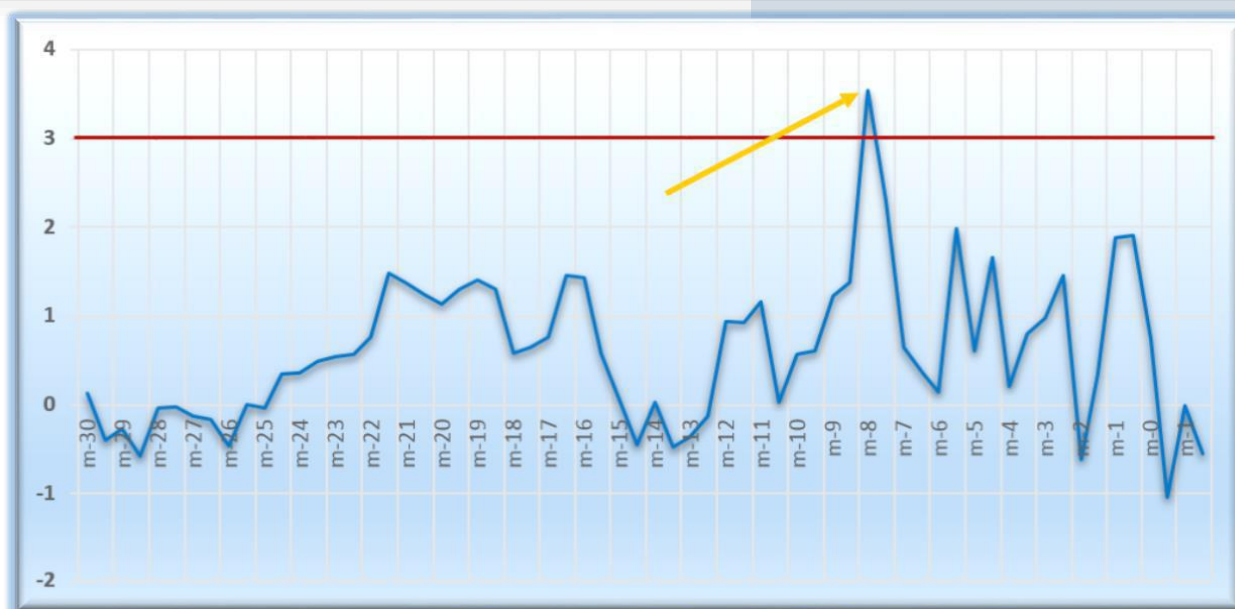


**UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE**

La Commission



**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE
L'UEMOA**



Note d'analyse du mois de janvier 2022

Date de parution : février 2022

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	9
V. ANNEXES.....	10
Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....	10
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	10
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois janvier 2022) (en %).	11
Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).	11
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).	12
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	12
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (janvier 2022 par rapport à janvier 2021).	13
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	13

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

12

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC¹ dérivée de la COICOP². Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

Union	Nombre de variétés	Nombre de Points de Ventes	Nombre de produits élémentaires	Nombre de relevés
Moyenne	652	2 387	12 664	15 859
Min	573	1 403	6 028	7 413
Max	722	5 182	19 073	30 520

Source : Commission de l'UEMOA

¹ Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA) pour l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

² Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) : Classification des fonctions de consommation des ménages.

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de janvier 2022, avec un niveau de 112,3, a augmenté de 0,5% par rapport à son niveau de décembre 2021. Comparé à son niveau d'octobre 2021 et de janvier 2021, l'indice a progressé respectivement de 1,5% et de 6,5%.

En variation mensuelle, l'évolution de l'indice régional est consécutive à la montée du niveau général des prix dans sept (07) des huit (08) Etats membres de l'Union. Ainsi, la hausse mensuelle est de 2,5% au Bénin, de 1,5% au Niger et au Togo, de 0,3% en Guinée-Bissau et au Sénégal, et de 0,2% en Côte d'Ivoire et au Mali. Au Burkina Faso, en rythme mensuel, le niveau des prix a diminué de 0,6%.

Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de janvier 2022 est de 4,0% au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans six (06) des huit (08) pays de l'Union. Ces pays sont : Togo (5,0%), Mali (4,5%), Côte d'Ivoire (4,4%), Burkina Faso (4,2%), Niger (4,0%) et Guinée-Bissau (3,7%). Pour ce qui est de la situation dans les deux (02) autres pays, le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,6% au Sénégal et de 2,4% au Bénin.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

L'année 2022 débute avec un niveau d'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) qui est à 112,3. Il s'est accru de 0,5% par rapport à décembre 2021 et de 1,5% comparativement à son niveau d'octobre 2021.

La progression mensuelle de l'indice régional est portée par la hausse du niveau général des prix dans sept (07) Etats membres de l'Union. L'ampleur de ces variations mensuelles est de 2,5% au Bénin, de 1,5% au Niger et au Togo, de 0,3% en Guinée-Bissau et au Sénégal, et de 0,2% en Côte d'Ivoire et au Mali. **(Cf. Tableau 1)**. Le Burkina Faso est le seul pays qui a enregistré une baisse en rythme mensuelle avec une variation de -0,6%.

La progression mensuelle observée en janvier 2022 pour le niveau global des prix au sein de l'Union fait suite au renchérissement de 0,8% des produits des fonctions de consommation suivantes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Articles d'habillement et chaussures ». **(Cf. Tableau 2)**.

Au regard de la nomenclature secondaire, selon la volatilité, la hausse mensuelle est en lien avec le renchérissement des prix des produits frais de 1,5% et des hors produits frais et énergie de 0,3%. Par rapport au secteur de production des biens et services, les prix en janvier 2022 ont évolué à la hausse de 0,7%, 0,6% et de 0,3% respectivement pour les produits du primaire, du secondaire et du tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé une augmentation du niveau des prix de 0,7% pour les non durables, 0,5% pour les biens durables et de 0,2% pour les semi-durables. **(Cf. Tableau 3)**.

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : en janvier 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 2,5% en variation mensuelle. Son niveau s'est établi à 110,4. Comparé à son niveau d'octobre 2021 et de janvier 2021, l'indice a augmenté respectivement 2,9% et de 7,9%.

La hausse mensuelle de l'indice global de janvier 2022 émane principalement de l'accroissement du niveau des prix des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,3%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (4,0%), « Santé » (1,1%), « Restaurant et hôtel » (1,9%) et « Biens et services divers » (6,0%).

L'analyse de l'évolution mensuelle du niveau général des prix selon la nomenclature secondaire indique que l'augmentation observée en janvier 2022 fait suite à une hausse enregistrée à tous les niveaux. Selon la volatilité des prix ou des quantités des biens et services, on note une progression du niveau des prix de 3,6% pour les produits frais, de 2,3% pour les produits de l'énergie et de 1,8% pour les hors produits frais et énergies. Au regard de la provenance des produits, l'évolution du niveau des prix des produits locaux est de 2,2% et celle des produits importés est de 1,8%. En distinguant les secteurs de production des biens et services, l'évolution du niveau des prix est de 3,5% pour le primaire, 2,3% pour le secondaire et 1,1% pour le secteur tertiaire. Quant à la décomposition des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle la progression des prix des non durables et semi-durables de 2,9%, des durables de 5,5% et des services de 1,1%.

Pour le mois de janvier 2022, l'augmentation du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la progression des prix de 15,5% pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », de 5,5 % pour la fonction « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles », de 3,4% pour le « Transport », de 4,3% pour « Articles d'habillement et chaussures » et de 3,7% pour la fonction « Restaurant et Hôtel ». Sur cette même période, c'est l'augmentation du niveau des prix des postes de consommation suivants : céréales non transformées (15,4%), poissons et autres produits séchés ou fumés (20,5%), huiles (31,4%), légumes frais en fruits ou racine (46,2%), légumes secs et oléagineux (17,7%) et laits infantiles et farines lactées pour bébé (17,5%) qui a essentiellement impulsé la hausse des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

En moyenne annuelle, le taux d'inflation en janvier 2022 est ressorti à 2,4% soit une hausse de 0,7 point de pourcentage.

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en janvier 2022 est de 111,8 soit une baisse de 0,6% par rapport à décembre 2021. Comparé à octobre 2021, le niveau de l'indice a augmenté de 0,9%. Par rapport à sa valeur de janvier 2021, l'indice a cru de 7,2%.

En variation mensuelle, les prix renouent avec la baisse qu'on n'avait plus observée depuis six mois. Cette régression du niveau global des prix en ce mois de janvier 2022 est liée au recul du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,0%) et « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-5,3%). Toutefois, l'ampleur de la baisse a été amoindrie par la hausse des prix des services proposés dans les « Restaurant et hôtel » (0,7%).

Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la régression mensuelle du niveau global observée en janvier 2022 fait suite à la réduction du niveau des prix des produits de l'énergie de 7,5% et des hors produits frais et énergie de 0,5%. Selon l'origine des produits, la chute du niveau des prix a été de -0,5% pour les produits locaux et de -0,6% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe que la variation des prix observée au niveau global émane de la diminution des prix des produits du primaire (-1,6%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits, seul le niveau des prix des biens non durables est retombé (-0,8%).

L'évolution de l'Indice global en janvier 2022 par rapport à janvier 2021 découle principalement du renchérissement sur la même période des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (14,1%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (2,5%), « Restaurant et hôtel » (2,5%), « Transport » (1,0%) et « Enseignement » (4,0%). La hausse du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisée » est imputable principalement à l'augmentation sur la même période des céréales non transformées (21,2%), des huiles (16,4%), des légumes frais en fruits ou racine (36,5%) et des tubercules et plantains (44,0%).

L'inflation en moyenne annuelle au mois de janvier 2022 est de 4,2%.

En Côte d'Ivoire : en janvier 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a enregistré une progression de 0,2% pour s'établir à 113,7. Les évolutions en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 2,1% et de 5,6%.

La hausse mensuelle du niveau global des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%).

En variation mensuelle, au regard de la volatilité, les niveaux de prix sont montés de 1,8% pour les produits frais, ils ont baissé de 0,3% pour les produits de l'énergie et sont demeurés quasi stables pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, les niveaux de prix ont augmenté de 0,3% pour les produits locaux et de 0,4% pour les produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services du primaire (1,3%) et du tertiaire (0,4%) ont évolué à la hausse tandis que les prix des produits du secondaire ont diminué de 0,3%. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix sont montés pour les biens non durables de 0,6%. Les niveaux de prix des biens semi-durables et durables ont baissé respectivement de 0,4% et de 0,3%.

En janvier 2022, c'est principalement la hausse des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,9%) et dans une moindre mesure celles des prix des biens et services des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,4%), « Transport » (3,3%), « Communication » (3,1%) et « restaurants et hôtel » (2,1%) qui sont à l'origine du bond observé sur le niveau général des prix comparativement à janvier 2021.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,4% en janvier 2022.

En Guinée-Bissau³ : pour le mois de janvier 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 0,3% en variation mensuelle pour se situer à 113,5. Comparé à octobre 2021 et janvier 2021, les prix ont respectivement progressé de 0,9% et 6,5%.

³ Les données IHPC de mai 2020 à juillet 2021 de la Guinée-Bissau sont estimées

La progression mensuelle du niveau global des prix provient principalement de la hausse du niveau des prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 3,3%, « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » de 0,2%. Toutefois, on a noté une baisse du niveau des prix des produits de la fonction « Santé » de 0,2%.

Au regard de la volatilité, en variation mensuelle, les prix ont augmenté à tous les niveaux : produits frais (0,3%), produits de l'énergie (5,7%) et hors produits frais et énergie (0,1%). Selon la provenance des biens et services, la montée du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix produits locaux de 0,5%. Les prix ont globalement baissé de 0,4% pour les produits importés.

En janvier 2022, ce sont principalement les hausses de prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,1%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (13,3%) qui sont à l'origine de l'augmentation observée par rapport à janvier 2021. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des légumes secs et oléagineux de 45,0%, des huiles de 26,8%, de pains de 16,6%, des poissons et autres produits séchés ou fumés de 25,4% et des céréales non transformées de 2,7%.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 3,7% en janvier 2022.

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de janvier 2022 a connu une hausse de 0,2% par rapport au mois précédent et se situe à 109,7. Par rapport au mois d'octobre 2021, les prix ont augmenté de 0,7%. Le niveau des prix de janvier 2022 a évolué de 8,7% par rapport à janvier 2021.

En janvier 2022, l'évolution mensuelle du niveau global des prix au Mali est la résultante principalement de la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,0%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%). Toutefois, l'ampleur de ces hausses est amoindrie par les baisses observées pour les niveaux de prix des fonctions « santé » (-0,5%) et « Loisirs et cultures » (-0,3%).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, la progression mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits frais de 0,1%, des produits de l'énergie de 0,2% et des hors produits frais et énergies de 0,1%. Selon la provenance des biens et services, les prix ont évolué à la hausse pour les produits locaux (0,3%) et beaucoup plus pour les produits importés (1,7%). S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle est en hausse uniquement pour les produits du primaire (0,4%). Au regard de la durabilité des biens, les hausses découlent de la progression des prix de 0,5% pour les biens semi-durables.

En janvier 2022, la variation en glissement annuel observée fait suite à l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,0%), « loisir et culture » (32,2%) et « Articles d'habillement et chaussures » (2,8%). Sur la même période, ce sont les hausses des niveaux de prix des céréales non transformées de 17,8%, des tubercules et plantain de 17,4% et des huiles de 29,8% qui ont principalement impacté la hausse du niveau des prix de la fonction « produits alimentaire et boissons non alcoolisées ».

L'inflation en moyenne annuelle se situe à 4,5% en janvier 2022.

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en janvier 2022 est de 111,0. Il a ainsi augmenté de 1,5% comparativement à son niveau de décembre 2021. Par rapport au mois d'octobre 2021, les prix ont progressé de 1,7%. Le niveau des prix en janvier 2022 a connu une progression de 5,4% par rapport à son niveau en janvier 2021.

La hausse du niveau général des prix en janvier 2021, par rapport au mois de décembre 2021, est principalement imputable à la montée du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,3%), « Santé » (3,0%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,7%).

De l'analyse, selon la nomenclature secondaire, il ressort que la progression générale des prix résulte de la hausse du niveau des prix à tous les niveaux. Ainsi, selon la volatilité, l'augmentation du niveau des produits frais de 2,8% pour les produits frais, 0,3% pour les produits de l'énergie et 0,9% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, la remontée des prix a été observée de 1,9% pour les produits locaux et de 1,6% pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production des produits, il ressort que les niveaux des prix des produits du primaire, du secondaire et du tertiaire sont montés respectivement de 2,4%, 1,6% et 0,4%. Au regard de la durabilité, la hausse globale fait suite à celle des biens non durables (1,8%), le semi-durables (1,0%), les durables (0,9%) et les services (0,4%).

Aussi, pour ce qui est de la variation de l'indice global en glissement annuel, elle est en lien avec la variation des indices de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,1%), « Articles d'habillement et chaussure » (2,6%) et « Santé » (2,3%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,0% en janvier 2022.

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de janvier 2022 s'est établi à 112,8. Ainsi, il a augmenté de 0,3% en variation mensuelle. Comparé à son niveau d'octobre et de janvier 2021, l'indice a respectivement diminué de 0,4% et progressé de 5,5%.

La hausse mensuelle découle principalement de la progression du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,3%), et « Restaurant et hôtels » (0,4%).

En rythme mensuel, pour le mois de janvier 2022, au regard de la volatilité, le niveau des prix des produits frais est monté de 0,9% alors qu'il retombé légèrement pour les hors produits frais et énergie ainsi que pour les produits de l'énergie de 0,1%.

Selon la provenance des produits, l'augmentation du niveau général des prix en variation mensuelle découle uniquement de celle des prix des produits importés (0,7%). Selon le secteur de production, le niveau de prix est en progression pour les produits du primaire (0,3%) et du secondaire (0,4%). Il est en baisse de 0,2% pour les produits du tertiaire. Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a augmenté de 0,5% pour les biens non durables, de 0,1% pour les semi-durables et de 0,4% pour les durables.

En glissement annuel, au mois de janvier 2022, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,0%) et « Transport » (3,1%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle est imputable essentiellement à celle des prix des légumes frais en

fruits ou racines (10,3%), huiles (15,4%), poissons et autres produits séchés ou fumés (28,9%), les poissons frais (11,3%) et les céréales non transformées (4,4%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 2,6% en janvier 2022.

Au Togo : En janvier 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 115,4 traduisant une hausse de 1,5% en variation mensuelle du niveau général des prix à la consommation. Comparé à son niveau d'octobre 2021 puis de janvier 2021, l'indice a respectivement augmenté de 3,4% et de 7,5%.

La progression mensuelle du niveau général des prix fait suite à la hausse des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,8%) et « Articles d'habillement et chaussures » (2,4%).

En janvier 2022, au regard de la volatilité des produits, les prix ont augmenté à tous les niveaux : 3,6% pour les produits frais, 1,7% pour les produits de l'énergie et 1,0% pour les hors produits frais et énergie. Relativement à la provenance des biens et services, les prix des produits locaux et importés ont évolué à la hausse respectivement de 1,9% et 0,8%. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des produits, l'augmentation du niveau général des prix fait suite à celle des prix des produits des secteurs primaire (3,3%), du secondaire (1,5%) et du tertiaire (1,0%). Pour ce qui est de la durabilité, la progression observée provient de la montée du niveau des prix non durables (2,0%), des semi-durables (2,1%), des biens durables (0,6%) et des services (1,0%).

En janvier 2022, c'est la montée de 16,8% du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui explique en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. On note toutefois une augmentation des prix sur la même période pour les produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (3,1%), « Transport » (5,8%) et « Restaurant et hôtel » (1,6%).

Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 5,0% en janvier 2022.

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En janvier 2022, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 6,5% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de janvier 2021. Sur la même période, les prix sont en hausse dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations en ordre décroissant enregistrées sont de 8,7% au Mali, 7,9% au Bénin, 7,5% au Togo, 7,2% au Burkina Faso, 6,5% en Guinée-Bissau, 5,6% en Côte d'Ivoire, 5,5% au Sénégal et 5,4% au Niger (Cf. **Graphique 1**). On note également sur cette même période, que **l'indice des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a progressé de 11,9%**. (Cf. **Graphique 2**).

Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de janvier 2022 est de 4,0 au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans six (06) des huit (08) pays de l'Union. Ces pays sont : Togo (5,0%), Mali (4,5%), Côte d'Ivoire (4,4%), Burkina Faso (4,2%), Niger (4,0%) et Guinée-Bissau (3,7%). Pour ce qui est de la situation dans les deux (02) autres pays, le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,6% au Sénégal et de 2,4% au Bénin. (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en janvier 2022 est tirée à la hausse principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (6,9%) et, dans une moindre mesure, par l'accroissement des prix des produits des autres fonctions de consommation : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,1%) et « Transport » (0,9%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée principalement par les produits frais et les hors produits frais et énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 7,1% de 3,1%. Selon le secteur de production des biens et services, **la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 6,5% pour le primaire, 3,1% pour le secondaire et 2,2% pour le tertiaire**. Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non durables et les semi-durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec des évolutions respectives de 5,4% et de 0,5% en janvier 2022. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	102,3	107,3	107,1	107,8	110,4	2,5	2,9	7,9
BURKINA FASO	1258	104,3	110,9	112,1	112,5	111,8	-0,6	0,9	7,2
COTE D'IVOIRE	3131	107,7	111,4	112,2	113,5	113,7	0,2	2,1	5,6
GUINEE-BISSAU	141	106,6	112,4	112,0	113,2	113,5	0,3	0,9	6,5
MALI	1428	100,9	108,9	109,4	109,5	109,7	0,2	0,7	8,7
NIGER	1111	105,4	109,2	109,0	109,4	111,0	1,5	1,7	5,4
SENEGAL	1491	106,9	113,2	112,4	112,5	112,8	0,3	-0,4	5,5
TOGO	681	107,4	111,6	111,6	113,8	115,4	1,5	3,4	7,5
UEMOA	10000	105,5	110,7	111,0	111,8	112,3	0,5	1,5	6,5

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	107,4	117,8	117,7	119,3	120,2	0,8	2,0	11,9
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	113,3	116,3	118,3	116,1	115,5	-0,5	-0,7	1,9
Articles d'habillement et chaussures	703	105,9	105,7	106,4	106,9	107,8	0,8	2,0	1,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	104,9	108,2	108,8	109,4	109,5	0,2	1,3	4,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	105,1	106,4	106,4	106,5	107,0	0,4	0,5	1,8
Santé	423	105,6	104,8	104,9	106,0	106,6	0,5	1,7	0,9
Transports	892	100,6	102,3	103,1	102,7	102,8	0,1	0,5	2,2
Communication	487	95,9	96,9	97,3	96,5	96,2	-0,3	-0,7	0,3
Loisirs et culture	254	102,4	103,6	104,9	105,1	105,3	0,2	1,6	2,8
Enseignement	231	107,6	108,5	108,6	108,5	108,9	0,4	0,3	1,3
Restaurants et Hôtels	639	107,6	108,7	109,2	109,6	110,0	0,4	1,2	2,3
Biens et services divers	444	106,0	107,7	107,9	108,2	108,8	0,6	1,0	2,6
UEMOA	10000	105,5	110,7	111,0	111,8	112,3	0,5	1,5	6,5
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	104,9	105,6	106,2	106,3	106,7	0,3	1,0	1,7

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois janvier 2022) (en %).

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	3,6	0,6	1,8	0,3	0,1	2,8	0,9	3,6	1,5
Indice Energie	2,3	-7,5	-0,3	5,7	0,2	0,3	-0,1	1,7	-0,4
Taux d'inflation sous-jacente	1,8	-0,5	0,0	0,1	0,1	0,9	-0,1	1,0	0,3
local	2,2	-0,5	0,3	0,5	0,3	1,9	0,0	1,9	nd
Importé	1,8	-0,6	0,4	-0,4	1,7	1,6	0,7	0,8	nd
Primaire	3,5	-1,6	1,3	1,3	0,4	2,4	0,3	3,3	0,7
secondaire	2,3	0,5	-0,3	0,4	0,0	1,6	0,4	1,5	0,6
Tertiaire (services)	1,1	0,0	0,4	0,0	-0,5	0,4	-0,2	1,0	0,3
Non durable	2,9	-0,8	0,6	0,3	0,0	1,8	0,5	2,0	0,7
Semi Durable	2,9	0,0	-0,4	1,3	0,5	1,0	0,1	2,1	0,2
Durable	5,5	0,0	-0,3	0,1	-0,2	0,9	0,4	0,6	0,5

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22
BENIN	760	1,7	1,5	1,4	1,4	1,7	2,4
BURKINA FASO	1258	3,3	3,3	3,3	3,4	3,9	4,2
COTE D'IVOIRE	3131	3,2	3,5	3,6	3,9	4,2	4,4
GUINNEE-BISSAU	141	2,0	2,2	2,6	2,9	3,3	3,7
MALI	1428	2,6	2,9	2,9	3,2	3,9	4,5
NIGER	1111	3,7	3,5	3,6	3,7	3,8	4,0
SENEGAL	1491	1,9	2,0	2,0	2,1	2,2	2,6
TOGO	681	3,6	3,8	4,1	4,3	4,5	5,0
UNION	10000	2,9	3,0	3,1	3,3	3,6	4,0
Ecart type		0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	5,0	5,2	5,3	5,7	6,2	6,9
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,2	2,0	2,0	2,0	2,5	2,5
Articles d'habillement et chaussures	703	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,3	1,3	1,2	1,4	1,9	2,3
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,1	1,3	1,3	1,4	1,5	1,5
Santé	423	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6
Transport	892	0,4	0,4	0,4	0,5	0,7	0,9
Communication	487	1,5	1,7	2,0	2,3	2,3	2,3
Loisir et culture	254	1,2	1,3	1,4	1,6	1,8	2,1
Enseignement	231	2,0	2,1	2,1	2,0	1,9	1,9
Restaurant et hôtel	639	2,1	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9
Biens et services divers	444	1,5	1,5	1,6	1,7	1,8	1,9
Total	10000	2,9	3,0	3,1	3,3	3,6	4,0

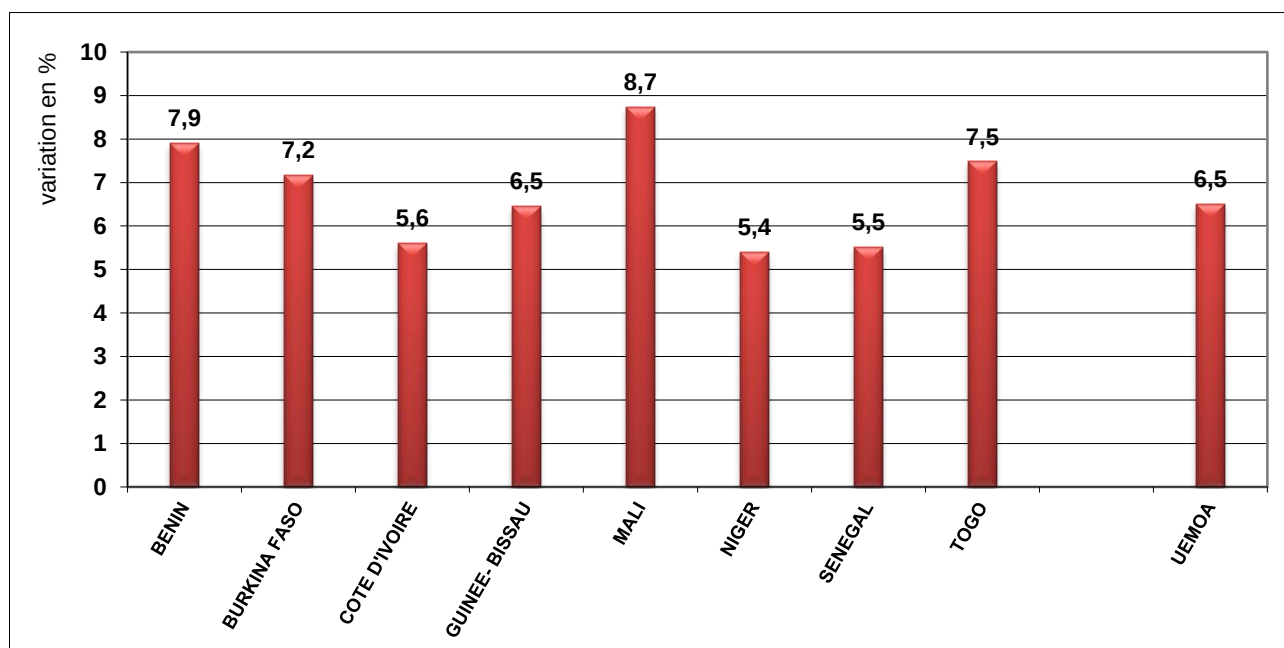
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22
Indice produit frais	2425,2	5,8	5,8	5,5	5,7	6,2	7,1
Indice Energie	721,4	-1,4	-1,2	-1,4	-1,0	-0,2	0,5
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	2,2	2,4	2,5	2,7	2,9	3,1
Primaire	2893,6	5,5	5,5	5,3	5,4	5,9	6,5
secondaire	4170,8	1,7	1,9	2,1	2,4	2,7	3,1
Tertiaire (services)	2935,6	2,0	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2
Non durable	5596,8	4,0	4,1	4,1	4,4	4,8	5,4
Semi Durable	1250,5	0,8	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3
Durable	464,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5

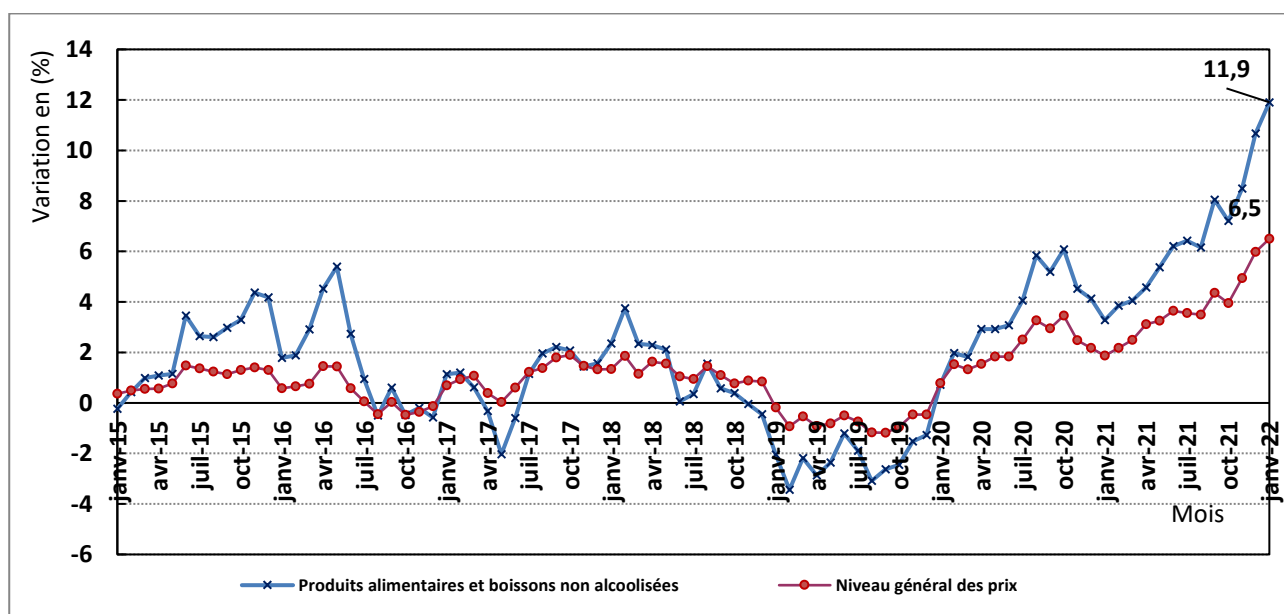
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (janvier 2022 par rapport à janvier 2021).



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission de l'UEMOA